



COMMUNIQUÉ

Le 24 octobre 2024

OBJET : Avis de fermeture

Madame,
Monsieur,

Depuis son ouverture en avril 2008, la CCP tente d'offrir, en complémentarité avec les services du réseau public de la santé et des services sociaux, une solution alternative au problème grandissant d'accessibilité à des services de psychothérapie. La CCP offre plus particulièrement ses services à l'une des clientèles les plus touchées par cette malheureuse réalité soit les personnes à faible revenu qui, bien souvent, n'ont pas les moyens de se tourner vers les services psychologiques privés.

La clinique communautaire de psychothérapie mise sur l'implication sociale des psychothérapeutes accrédités par l'OPQ, qui acceptent d'offrir leurs services à coûts réduits. Cependant, malgré la précieuse contribution de plusieurs psychothérapeutes au cours des dernières années, la CCP n'arrive plus à offrir ses services de la façon souhaitée afin de répondre au volume de demandes. En effet, notre liste d'attente est complète depuis plusieurs années et nous ne parvenons malheureusement pas à la désengorger. Les enjeux relatifs au recrutement et à la rétention des psychothérapeutes sont récurrents et s'expliquent entre autres par une pénurie de professionnels, mais également par la précarité de la situation financière de la CCP qui ne nous permet pas d'offrir des honoraires professionnels concurrentiels aux cliniciens.

Malgré toute l'énergie investie dans notre clinique, entre autres, au niveau de la recherche de financement, nous sommes forcés de constater que nos efforts n'ont pas mené vers les résultats escomptés. À quelques occasions, un soutien ponctuel nous a été offert, mais de toute évidence les mêmes enjeux financiers refont surface en plus d'enjeux au niveau du recrutement. Afin de contrer ces défis, nous avons dû constamment retrousser nos manches et être créatifs afin d'atteindre notre objectif d'offrir des services de psychothérapie à une population dans le besoin. Toutefois, nous constatons que la CCP est sur le respirateur artificiel depuis plusieurs années et qu'il devient impossible pour Soleil Levant d'en assurer la pérennité.

La CCP a toujours été au cœur des préoccupations des membres du conseil d'administration. Ces derniers ont dû prendre la décision déchirante de mettre fin de façon définitive aux activités de la CCP à partir du 31 décembre 2024. De ce fait, aucune nouvelle demande ne sera prise et par le fait même aucun nouveau suivi ne sera débuté. Toutefois, les ententes de suivi en cours seront honorées.

En terminant, nous tenons à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont manifesté un intérêt envers la CCP au cours des seize dernières années. Un merci particulier à notre clientèle pour votre confiance, à tous nos psychothérapeutes passés et présents pour votre implication et votre dévouement et finalement, merci à nos partenaires et donateurs pour votre soutien au cours des dernières années, nous en sommes reconnaissants.

Anne Sabourin, présidente
Véronique Collin, directrice générale